



Stéphane JABUT

Urbanisme

Planifier ou laisser faire et subir ? Anticiper ou s'agiter ? Au cours de cette campagne électorale on a entendu dire n'importe quoi sur l'urbanisme à Dammartin-en-Goële. Les plus prolixes sont souvent ceux qui agissent le plus mal. Ils cherchent chez d'autres la justification de leurs erreurs. On ne construit pas dans une ville sans penser son aménagement : c'est mettre la charrue avant les bœufs. C'est pourtant ce que nous venons de vivre pendant six ans. Ce n'est pas seulement la communication qui a manqué, c'est l'anticipation pour tout, dans tous les domaines. Pour communiquer, il faut prévoir et il faut organiser, sinon l'information arrive trop tard - si elle arrive. Il en va de même pour l'urbanisme. Quand rien n'est anticipé tout est urgent, approximatif, souvent inadapté. Le manque de vision et l'improvisation, en urbanisme, donnent le chaos que tout le monde connaît déjà dans le centre-ville : manque de place dans les écoles, manque d'équipements, manque de places de parking, saturation des rues... Et nous, que ferons-nous ? Consultez l'article de fond sur notre site Internet.

Se réapproprier la ville

Dans notre projet 2020 - 2026, distribué en février et que vous pouvez retrouver sur notre site Internet, nous faisons une large place à la participation de toutes et de tous pour définir ensemble l'évolution de notre ville.

L'urbanisme sera un des points forts de cette démarche. Forts de votre confiance le 28 juin, nous lancerons cette démarche dès le dernier trimestre de l'année.

Ce qui définit l'urbanisme dans une ville c'est son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Il faut faire un nouveau P.L.U. et celui-ci doit aller plus loin dans la protection des zones dédiées à la biodiversité et la protection du patrimoine végétal de notre ville. En lançant la révision du P.L.U. actuel, nous mettrons en place une large concertation avec les Dammartinois.es et ce futur Plan Local d'Urbanisme sera le reflet de notre réflexion commune, comme nous l'annoncions dans La lettre d'info n° 3.

Des lois et des normes s'imposent à nous mais la manière de les appliquer dépend de décisions que nous aurons à prendre. Nous pourrions avoir des exigences environnementales fortes lors des négociations avec les promoteurs.

Ce que nous ferons tout de suite

La ville dispose d'un patrimoine qui est à améliorer. À la rentrée nous ferons un audit des consommations énergétiques de tous les bâtiments publics. Il nous permettra d'établir un plan de rénovation thermique et d'amorcer une transition énergétique. Nous aurons également à traiter les déplacements. Il faudra terminer les liaisons douces qui ont été abandonnées pendant le mandat en cours et en créer de nouvelles, notamment entre le parc de La Corbie et l'esplanade du Château ou encore celle vers la zone commerciale de Saint-Mard.

Bien sûr, rétablir les liaisons entre La Folle-Emprince et le centre-ville, abandonnées pendant ce mandat, sera une priorité.

Comme vous le savez, par les décisions de la majorité en place, les bénéfices de l'aménageur de La Folle-Emprince ont été multipliés par trois depuis 2014, passant de 4 à 14 millions d'euros ! Ce sont autant d'équipements qui n'ont pas été réalisés. Nous négocierons à la hausse les participations de l'aménageur pour financer ces réalisations indispensables, comme nous le faisons systématiquement quand nous étions en responsabilité.

www.reussir-ensemble-dammartin.fr



Espaces de jeux et de détente



Quels espaces de jeux, de loisirs et de détente pour les Dammartinois.es, jeunes et moins jeunes ?

Terrain multisports « City Stade » pour les adolescent.e.s à La Folle-Emprince, parcs de jeux près des écoles pour les enfants, équipement et restauration de la Corbie en espace culturel, de loisirs, de promenade et de convivialité, redynamiser les lieux existants comme le Centre social et culturel ainsi que l'Espace jeunesse La Chaumière... voilà quelques projets pour une ville où il fait bon vivre.

On voit que les filles utilisent moins les espaces publics à partir de 12 ans. Pour que l'investissement public soit

égalitaire, nous souhaitons réorganiser les espaces déjà existants et concevoir les nouveaux espaces dans cette optique de mixité à tous les âges.

Si le sport est important, d'autres activités sont moins prises en compte en général : pistes de danse, coins lecture, espaces pour pratiquer la musique... Tous ces lieux devront être accessibles à tous et en particulier adaptés également pour les personnes en situation de handicap.

L'urbanisme, ce ne sont pas des maisons posées ici et là. C'est un cadre de vie organisé, pour bien vivre-ensemble.



Restauration collective bio

La ville est responsable de l'alimentation dans la restauration scolaire, en partenariat avec les parents d'élèves, du portage à domicile de nos seniors, ainsi que de la maison de retraite en collaboration avec le Département.

C'est dans ces établissements que nous proposerons d'aller vers une restauration collective bio et durable.

C'est l'esprit même du marché public de la restauration qui devra être changé, pour augmenter les aliments bio à chaque repas et chercher à travailler sur les filières locales en se rapprochant des acteurs locaux qui ont déjà effectué cette transition.

Les repas collectifs devront permettre une alternative végétarienne.

L'organisation de la restauration collective concerne d'abord les usagers. Nous souhaitons qu'ils soient davantage impliqués, ainsi que les parents dans les écoles. La restauration collective génère un grand nombre de déchets. Nous chercherons à les réduire et à valoriser ce qui restera.

En ville, nous soutiendrons les initiatives collectives d'alimentation durable jardins ou vergers partagés, mise à disposition de terres à cultiver.



Une Maison commune des associations et de la citoyenneté

Notre ville est riche en associations et en initiatives. Le Centre Social et Culturel Georges Méliès est une des ressources au service des Dammartinois.es. Pour aller plus loin, il nous manque des lieux de facilitation, d'organisation, d'apport matériel.

Nous rouvrirons la salle Louis-Lumière à sa vocation polyvalente et nous créerons à la Villa de Gesvres une Maison commune des associations et de la citoyenneté, à la disposition de toutes et de tous, pour que les activités associatives et les initiatives locales se développent.



Second tour le 28 juin : le vote utile, c'est nous !

Par 62% des votes exprimés le 15 mars vous avez marqué votre défiance envers le maire sortant, Michel Dutruge.

Parmi les quatre listes en lice au second tour, la majorité municipale se présente à vous en trois listes : l'une portée par le maire, les deux autres portées par d'anciens maires-adjoints. Voter pour les uns ou les autres, c'est bonnet blanc et blanc bonnet.

Le 28 juin le vote utile pour changer de majorité c'est notre liste, Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële.



Procurations

Le vote par procuration est possible lors de ce second tour. Vous pouvez donner vos instructions de vote à un autre électeur de la commune. Il n'est pas nécessaire qu'il vote dans le même bureau que vous.

Vous pouvez remplir le formulaire en ligne et les formalités se font à la Gendarmerie. Vous avez les informations sur notre site Internet.

Transparence, démocratie, et sérieux

2020

anti COR

Ne pas reproduire ce qui s'est passé à Dammartin-en-Goële au cours du mandat qui s'achève : mépris des élus de l'opposition, pas d'informations, déni de démocratie...

Pour cela nous nous sommes dotés d'une charte interne et nous avons adhéré à la Charte Anticor.

L'association Anticor anticorruption a été créée par le juge Halphen. Elle propose pour ces élections une charte pour des communes plus éthiques.

Cela correspond à nos valeurs et à nos engagements, c'est pourquoi nous l'avons adoptée.

Les deux chartes, la nôtre et celle d'Anticor, sont publiées sur notre site Internet. Consultez-les pour connaître l'éthique qui nous guide.

Assainissement et voirie

Il suffit de se promener dans notre ville pour se rendre compte de l'état de délabrement de certaines voies communales et de certains trottoirs. De nombreux témoignages attestent de ces dégradations à travers toute la ville. Tous les quartiers sont touchés.

Le manque d'investissement et d'entretien depuis six ans sera difficile à combler. Dès notre élection, nous lancerons un plan pluriannuel d'investissement pour les chaussées et les trottoirs, et nous négocierons au sein de la Communauté d'agglomération des investissements massifs dans nos réseaux d'assainissement.



Je soutiens la liste

«Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële»

☐ J'accepte de rejoindre le comité de soutien et j'autorise la publication de mon nom

☐ Je soutiens financièrement la campagne de la liste «Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële» *



RÉUSSIR ENSEMBLE
DAMMARTIN-EN-GOËLE

* Chèque à l'ordre de «Jean-Louis Blanchard, mandataire financier de Stéphane Jabut». Un reçu officiel vous sera délivré, il servira de justificatif pour l'administration fiscale. Les sommes versées dans le cadre du financement d'une campagne électorale ouvrent droit à une déduction fiscale, à hauteur de 66 % de la somme versée, sur l'impôt sur les revenus

Prénom Nom Téléphone

Adresse

Courriel @

Signature

A retourner à : Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële - 3 C, rue Abel Chenevat - 77230 Dammartin-en-Goële

Site internet : www.reussir-ensemble-dammartin.fr • Courriel : contact@reussir-ensemble-dammartin.fr